

Blé tendre

STADE

Contexte d'observations

58 parcelles du réseau ont fait l'objet d'une observation entre le 28 mai et le 2 juin (semaine 23). Les stades sont centrés sur la floraison : 67% des blés tendre sont à ce stade (57% à fin floraison). 3% sont encore à fin épiaison (variétés Caphorn et Rubisko dans le 28 et 45) tandis que les plus précoces (29%) sont entre grain formé et grain laiteux.

ROUILLE JAUNE

Rappel des conditions favorables et des résistances variétales : cf. BSV Centre n°10s10 du 03/03/15.

Contexte d'observations

Rouille jaune présente dans 9 parcelles (28, 36 et 37), dont 4 protégées récemment, majoritairement au stade floraison. Les variétés concernées sont moyennement sensibles à résistantes : Boregar, Hyfi, Lyrik, Rubisko, Cellule.

Prévision

Malgré les fortes températures annoncées, les bonnes hygrométries le matin et le soir permettront le maintien de la rouille jaune dans les parcelles déjà touchées.

ROUILLE BRUNE

Contexte d'observations

Le risque rouille brune est envisageable jusqu'au stade fin floraison.

Parmi 31 situations observées, 10 parcelles dont 2 protégées présentent des symptômes sur 10 à 100% des F3, F2 et F1. Les variétés concernées sont très sensibles à peu sensibles (Accroc, Apache, Boregar, Caphorn, Cellule, Pakito).

Echelle des sensibilités variétales à la rouille brune : cf. BSV n°15s15 édité le 08/04/2015.

Prévision

Les fortes températures annoncées seront favorables au développement de la rouille brune. La vigilance est de mise pour les variétés les plus sensibles.

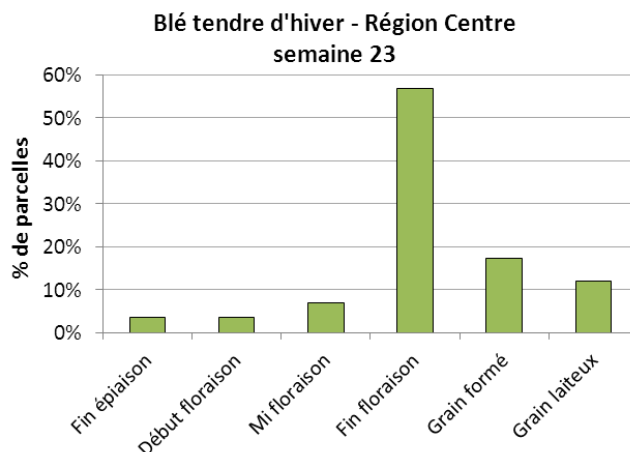
CECIDOMYIE ORANGE

Rappel des informations relatives à la cécidomyie orange : cf. BSV Centre n°20s20 du 12/05/15.

Contexte d'observations

Le risque cécidomyie orange est envisageable jusqu'au stade fin floraison.

Cette semaine, 18 parcelles réparties du 28, 36, 41 et 45 ont fait l'objet d'un suivi. Des captures ont été signalées dans 17 d'entre elles.



Cécidomyie en position de pont
Photo : Y. Flodrops, 09/05/11 – Lorges (41)

Le seuil de nuisibilité est atteint dans 2 situations dans le 36 et le 41 : 15 à 29 captures/cuvette/jour sont signalées.

Seuil de nuisibilité

Entre le stade épiaison et fin floraison :

- A l'aide de **cuvettes jaunes** : les seuils de nuisibilité sont atteints lorsque l'on cumule **20 captures sur 48h ou 10 captures sur 24h**.
- L'observation des insectes le soir lorsque les conditions sont favorables à leur activité de ponte est déterminante (en soirée, lorsque le vent est faible, < 7 km/h et le temps lourd).

Prévisions

Le temps localement orageux pourra être favorable aux pontes des cécidomyies, mais la progression des stades devrait atténuer le risque.

PUCERONS DES EPIS

Contexte d'observations

Le risque puceron des épis est envisageable jusqu'au stade grain pâteux.

3 parcelles sur 26 observées présentent des pucerons avec 1 à 4% des épis colonisés (département 28, 37 et 45). Aucune de ces parcelles n'atteint le seuil.

Seuil de nuisibilité

Un épi sur deux colonisé par au moins un puceron.

Prévisions

Les fortes températures et l'absence de pluies annoncées cette semaine seront favorables au développement des populations. La vigilance est donc toujours de mise.



Pucerons sur épi
Photo : ARVALIS-Institut du végétal

LEMA / CRIOCERE



Larve de léma sur feuille de blé
Photo : Arvalis - institut du végétal

Contexte d'observations

Le risque léma est envisageable jusqu'au stade fin floraison.

Les lémas ou criocères sont signalés dans 6 parcelles sur 7 observées (départements 36 et 45). Seule une situation de l'Indre présente des dégâts importants (>= 20% par zone privilégiées). Le risque est peu élevé.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint sur blé tendre lorsqu'il y a plus de 2.5 larves par talle.

FUSARIOSE DES EPIS

Le risque fusariose est envisageable jusqu'au stade fin floraison.

A l'approche de la floraison, un risque de contamination par la fusariose des épis est possible. Les situations les plus à risque sont : les précédents maïs et millet, les situations non labourées, les variétés sensibles... Pour ces parcelles, le risque est important en cas de précipitations au moment de la floraison (critère déterminant).

Grille d'estimation du risque fusariose et échelle de sensibilité variétale : cf. BSV n°21s21 édité le 19/05/2015.

L'absence de précipitations ne sera pas favorable aux contaminations de fusariose. Attention toutefois aux parcelles irriguées.

AUTRES MALADIES / RAVAGEURS

Une parcelle du Loiret à fin épiaison, protégée récemment, présente des symptômes de **septoriose** (100% des F3, 50% des F2 et 10% des F1) et d'oïdium (30% des F2).

Blé dur

STADE

Contexte d'observations

10 parcelles du réseau ont fait l'objet d'une observation entre le 28 mai et le 2 juin (semaine 23). 80% d'entre elles sont entre début et fin floraison. Les situations les plus précoces sont à grain formé (variétés Luminur et Sculptur dans le 18 et 45).

ROUILLE JAUNE

Rappel des conditions favorables et des résistances variétales : cf. BSV Centre n°10s10 du 03/03/15.

Contexte d'observations

Parmi 7 parcelles observées, 3 ont des symptômes sur 10 à 70% des F3, 70% des F2 et 40% des F1. Les variétés concernées sont très sensibles (Luminur, Miradoux) à peu sensible (Sculptur).

Prévision

Malgré les fortes températures annoncées, les bonnes hygrométries le matin et le soir permettront le maintien de la rouille jaune dans les parcelles déjà touchées.

ROUILLE BRUNE

Contexte d'observations

Le risque rouille brune est envisageable jusqu'au stade fin floraison.

Sur 9 parcelles observées, 2 présente des symptômes de rouille brune (41 et 45) sur 10 à 80% des F3, 20 à 60% des F2 et 10 à 30% des F1. Les variétés concernées sont assez sensibles (Miradoux et Sculptur).

Prévision

Les fortes températures annoncées seront favorables au développement de la rouille brune. La vigilance est de mise pour les variétés les plus sensibles.

CECIDOMYIE ORANGE

Contexte d'observations

Le risque cécidomyie orange est envisageable jusqu'au stade fin floraison.

Entre 1 et 5 cécidomyies ont été capturées en 3 à 7 jours dans 2 parcelles à floraison (36 et 41). Le seuil n'est pas atteint.

Seuil de nuisibilité

Se reporter à la partie cécidomyies oranges du blé tendre.

Prévisions

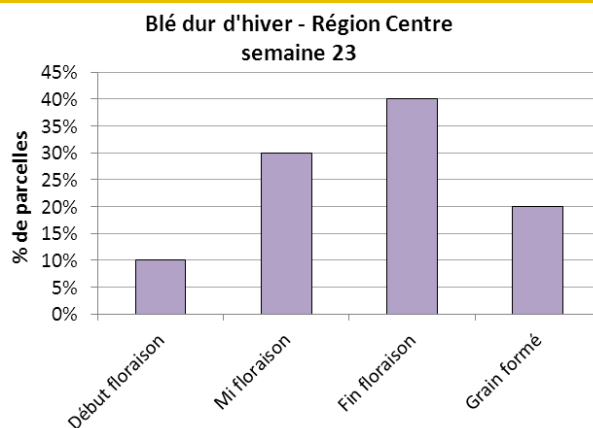
Le temps localement orageux pourra être favorable aux pontes des cécidomyies, mais la progression des stades devrait atténuer le risque.

FUSARIOSE DES EPIS

Le risque fusariose est envisageable jusqu'au stade fin floraison.

A l'approche de la floraison, un risque de contamination par la fusariose des épis est possible. Les situations les plus à risque sont : les précédents maïs et millet, les situations non labourées, les variétés très sensibles... Pour ces parcelles, le risque est important en cas de précipitations au moment de la floraison.

Echelle de sensibilité variétale : cf. BSV n°21s21 édité le 19/05/2015.



L'absence de précipitations ne sera pas favorable aux contaminations de fusariose. Attention toutefois aux parcelles irriguées.

AUTRES MALADIES / RAVAGEURS

Symptômes de **Microdochium** sur les 3 derniers étages foliaires dans une parcelle du Loiret.
3% d'épis sont colonisés par des **pucerons** dans une parcelle du Loiret.
Quelques dégâts de **criocères** (<20%) signalés dans une parcelle du 45.

Orge de printemps

STADE

Contexte d'observations

Entre le 28 mai et le 2 juin (semaine 23), 9 parcelles d'orge de printemps ont fait l'objet d'une observation. 44% d'entre elles sont entre mi et fin épiaison. Les plus tardives (11%) sont encore à gonflement tandis que les plus précoces (44%) entament la floraison.

MALADIES / RAVAGEURS

Rynchosporiose signalée dans 3 parcelles du 28, 41 et 45 :

10 à 90% des F3 atteintes voire 50% des F2. Risque faible avec l'absence de pluies annoncée.

Helminthosporiose détectée dans 5 parcelles du 18, 28 et 45 : 20 à 50% des F3 touchées et 10 à 20% des F2. Le risque dépend principalement de la sensibilité des variétés.

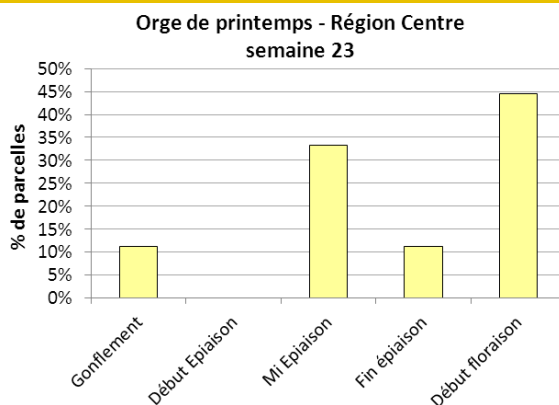
Oïdium signalé dans 3 parcelles du 18, 41 et 45 : 20 à 50% des F3 voire 60% des F2 et 10% des F1 touchées. Les hygrométries annoncées seront favorables au développement de cette maladie.

Rouille naine observée dans 2 parcelles du Cher et du Loiret : 20 à 30% des F3 atteintes. Le risque se maintient avec les fortes températures prévues.

Rouille jaune observée dans 1 parcelle du 45 : 10% des F2 touchées.

Criocères signalés dans 5 parcelles : 3 présentent des dégâts faibles (<1%), 1 parcelle présentent des dégâts moyens (<20%) et 1 parcelle est touchée de manière plus importantes avec des dégâts >=20% bien répartis.

Mineuses signalées dans 1 parcelle du 45 (dégâts <20%).



Triticale

STADE

Contexte d'observations

4 parcelles de triticale du réseau ont été observées entre le 28 mai et le 2 juin (semaine 23). 3 d'entre elles sont à fin floraison (Kaulos dans le 36 et le 41), tandis que les 2 plus précoces sont grain formé (37) et grain pâteux (18).

MALADIES / RAVAGEURS

2 parcelles déjà signalées la semaine dernière (18 et 41) avec des symptômes de **rouille jaune** sur 90 à 100% des F3, 40 à 80% des F2 et 30% des F1 (variété Kaulos).

Au vu des stades du triticale, les observations BSV s'arrêtent pour cette culture.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://hsv.centre.chambagri.fr>

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.



Annexes

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015